

## Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	19/01/26	19/01/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUE	Intégrale					

**Service : CP****Classification CPV :**Principale : **30199230** - Enveloppes

## AVIS D'ATTRIBUTION

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental  
 Place de la Victoire et des Alliés  
 SMGP  
 BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX  
 Tél : 00 00 00 00 00  
 SIRET 22360001600016



<b>Objet du marché</b>	Fourniture d'enveloppes pour le Département de l'Indre
<b>Référence acheteur</b>	PA2025155
<b>Nature de la procédure</b>	Fournitures -
<b>Procédure</b>	Procédure ouverte
<b>Code CPV principal</b>	<b>30199230</b> - Enveloppes
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 10 % : Valeur technique de l'offre 5 % : Délai de livraison 5 % : Performance en matière de protection de l'environnement 80 % : Prix
<b>Procédures de recours</b>	Instance chargée des procédures de recours : <b>Tribunal administratif de Limoges</b> 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

## ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **72000** €

Date d'attribution : 16/01/26

Nombre d'offres reçues : 3

Marché n° : PA2025155 - **GPV FRANCE** 1 RUE DE L'INDUSTRIE 68550  
SAINT-AMARIN

Montant HT : **72 000,00** €

Le titulaire est une PME : OUI

Envoi le 19/01/26 à la publication

---

**Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.**

Marches-Publics.info V9.7